

## Le 1 mai 2017

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, le premier jour de mai 2017 à 19h30 sous la présidence de la mairesse Ginette Simard Gendreau, sont présents les conseillères et conseillers : Carole Dansereau, France Boulet, Claudia Morlot, Roger Santerre, Daniel Tétreault et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant le Conseil au complet.

La directrice générale et secrétaire trésorière Béatrice Travers est présente.

Cinq personnes sont présentes dans la salle.

La mairesse ouvre la séance à 19h32

### **79-17 Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Daniel Tétreault

et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et en laissant le varia ouvert.

**\*ADOPTÉ\***

### **80-17 Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée ordinaire du 3 avril 2017**

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Robert Gaboriault

et résolu que le procès verbal de l'assemblée ordinaire du 3 avril 2017 soit adopté tel que rédigé.

**\*ADOPTÉ\***

### **81-17 Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée extraordinaire du 11 avril 2017**

Proposé par France Boulet

Appuyé par Claudia Morlot

et résolu que le procès verbal de l'assemblée extraordinaire du 11 avril 2017 soit adopté tel que rédigé.

La première période de questions est ouverte à 19h34.

### **82-17 Projet "recycap" Entente avec l'école Saint-Joseph- Versement de la participation municipale**

Considérant la résolution 207-15 adoptée le 7 décembre 2015;

Considérant que pour une année, la collecte des tirettes des canettes et les bouchons de bière a permis d'obtenir la somme de 52.40\$;

Il est proposé par France Boulet

Appuyé par Claudia Morlot

Et résolu d'autoriser le paiement de 52.40\$ à l'école primaire Saint-Joseph. Un chèque au montant 104.80\$) sera donc émis et remis à l'école ;

Le projet continue et tous les citoyens sont invités à ramasser les tirettes des canettes et les bouchons de bière.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

### **83-17 Achat pour la voirie**

Proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Roger Santerre

et résolu d'autoriser :

- La location d'une déchiqueteuse pour les sapins de Noël et les branches ;
- Les dépenses pour les réparations du camion de voirie (câble pour changement de vitesse et moteur d'essuie-glace ;

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

La directrice dépose le rapport financier mensuel.

### **84-17 Comptes à payer**

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par France Boulet

Et résolu que les comptes suivants soient approuvés :

Cotisations employeur fédérales (mars) payé	111,51
Cotisations employeur provinciales (mars) payé	1 059,63
Élus	2 120,71
Directrice générale, inspecteur en voirie, agente de bureau (4 semaines) payé	6 747,88
Pompiers (sal.+ vac + frais de déplacement,) aide en voirie et préposé à l'entretien,	3 270,28
Benoit Martin (km formation pompier )	48,00
Ginette Simard Gendreau (remboursement: horloge , vin pour soirée des bénévoles)	103,03
Réjean Lemaire (outils sans fils et immatriculation remorque) payé (km service incendie)	2 189,33
9166-2452 Québec inc. Nopac (collectes matières résiduelles + recyclage 4 150 kg)	3 325,84
Régie intermunicipale (enfouissement 21 130 kg )	1 558,14
Bell mobilité (cellulaire) payé	19,50
Hydro-Québec (éclairage public ) payé	269,13
Hydro-Québec (Hôtel de Ville ) payé	1 341,73
Hydro-Québec (caserne) payé	332,96
Hydro-Québec ( 2 postes de pompage) payé	355,64
Hydro-Québec (711 Gauvin) payé	28,97
Télébec (caserne) payé	238,67
Télébec (site de traitement) payé	86,25
Vidéotron (Hotel de ville et postes de pompage) payé	250,73
Marché Gendreau (essence voirie, essence SSI, eau, café, buffet bénévoles, assiettes, verres,)	1 561,64
Petite caisse (timbres, papeterie )	121,26
Poste Canada (Ami de mars)	38,22
Hébergement Web Canada (nom de domaine)	22,94
J.A.Beaudoin Construction Ltée ( 1 tonne criblure)	23,00
Communications Plus (location temps d'antenne, 1 mois)	87,38
Serres et pépinières Champlain (pots de fines herbes pour la soirée bénévoles )	252,95
Rona Lesvesque (plomberie, vinyle ext.et piles pour caserne, vernis et fluorescents pour H de ville)	689,96
Copicom (copies couleur)	43,12
Centre de services partagés (mise à jour des normes routières tome 5)	76,98
Serrurier Lamarre (cadenas et clés, service incendie)	150,21
Rainville Automobile (1975) inc. (inspection et réparations autopompe Pierce)	4 215,59
Orizon Mobile (Transfer radio dans nouvelle autopompe)	694,40
Benoit Messier (capture chien)	34,49
Roberts & Cie Ltée (travaux déflecteur poste de pompage)	1724,63
Pomplex inc. (réparation pompe et panneau contrôle poste pompage)	483,61
Serge Laverdière (pièces et entretien tracteur et tondeuse)	789,38
Pièces d'Auto Bedford (stabilisant fuel pour petits moteurs SSI )	35,60
Moto Sport G & L enr ( corde pour scie à chaîne service incendie)	4,60
Biovet inc. ( analyse d'eau potable )	20,98
Corporation de développement Bedford et Région (carte touristique mise à jour 2017)	125,00
Ville de Cowansville (cour municipale: frais administratifs 1-2 et 3 2017)	83,93
Ville de Bedford (quote part aréna 1 versement de 2)	6 413,00
Ministère de la Sécurité Publique Sûreté du Québec ( versement 1 de 2 pour 2017)	38 333,00
Ferme Médic (formation Trauma suspension , service incendie)	917,50
Les emballages Caroussel (produits entretien papier hygiénique et essuie-mains)	131,83
École du Premier Envol Bedford (participation au camp d'été pédagogique 2017)	500,00
Alarmex (contrat annuel alarme caserne+ réparations)	375,04
Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats,)	1 575,45
Atelier Mathieu Forgues (barre de tir Voirie + support valise et support boyaux pour SSI)	403,82

Je, soussignée, certifie par les présentes sur mon serment d'office, qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées.

**\*ADOPTÉ\***

## **85-17 Projet de développement domiciliaire- Prolongement de rue-Travaux en 2 phases**

Considérant la résolution 69-17 adoptée le 3 avril 2017;

Il est proposé par Daniel Tétreault

Appuyé par Claudia Morlot

Et résolu que le Conseil municipal accepte que les travaux d'infrastructures de la rue soient réalisés en 2 phases si les deux exigences suivantes sont complétées :

- que le promoteur dépose un plan de lotissement définitif pour les 14 terrains, la rue et le terrain représentant le 10% de parc;
- que le promoteur cède, par acte notarié, la rue à la municipalité pour 1\$;

Le Conseil accepte également que la terre provenant de la nouvelle rue soit réservée pour les futurs terrains à bâtir si le tout est conforme;

**\*ADOPTÉ\***

**86-17 Remplacement des appareils d'éclairage à la caserne**

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu d'accepter la proposition de Moteurs Électriques Guertin inc, pour le changement des appareils d'éclairage à la caserne soit l'achat et l'installation de réglettes LED de 4 pieds, d'une minuterie programmable ainsi que toute la quincaillerie nécessaire. Le montant de l'estimé est de 3 450 \$ plus les taxes applicables.

Le travail devra être réalisé dans un délai raisonnable.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**87-17 Octroi du contrat pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie pour des travaux de voirie rang Ste-Anne et rue Messier**

**Considérant** que la municipalité a été en appel de propositions auprès de deux fournisseurs;

**Il est proposé par** Robert Gaboriault

**Appuyé par** Daniel Tétreault

**Et résolu**

**Que** le conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge accorde à Tetra Tech QI Inc. le contrat de services professionnels d'ingénierie, le tout tel que décrit dans le document du 10 avril 2017 et dans l'offre de service déposée sous la référence 34810TT (100SV) pour un montant de six mille cent cinquante (6 150) dollars plus les taxes applicables. Ces services concernent les études préliminaires, les plans et devis, l'estimation des coûts des travaux et les appels d'offres pour des travaux de voirie sur une partie du rang Sainte-Anne et la rue Messier au complet.

Tel que défini à l'article 5 de l'appel de proposition du 10 avril 2017, cette résolution et tous les documents présentés font partie intégrante du contrat liant les deux parties.

La directrice est autorisée à signer tous les documents relatifs à ce contrat.

**\*ADOPTÉ \***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

L'inspecteur en voirie et le conseiller responsable de la voirie, Roger Santerre iront inspecter les fossés du rang Ste-Anne et indiqueront les travaux à réaliser.

**88-17 Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018**

**Attendu que** la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

**Attendu que** la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

**Il est proposée par** Daniel Tétreault

**Appuyé par** Robert Gaboriault

**Et résolu que :**

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation pour 2017 de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

- la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

**\*ADOPTÉ\***

**89-17 Fauchage des bords de routes 2017**

Il est proposé par France Boulet

Appuyé par Claudia Morlot

et résolu d'accepter la proposition d'André Paris inc. au montant de deux mille quatre cent (2 400) dollars plus les taxes applicables pour le fauchage des bords de routes pour l'été 2017, le tout tel décrit dans l'appel de propositions, devis du 24 avril 2017.

La directrice est autorisée à signer tous les documents relatifs à ce contrat.

L'inspecteur en voirie superviser les travaux pour la municipalité.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense*

**90-17 Fête Nationale Rassemblée 2017- Participation municipale**

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Carole Dansereau

Et résolu de verser immédiatement la somme de cinq cents (500) dollars à la municipalité de Saint-Armand pour le comité organisateur de la Fête nationale rassemblée 2017.

Cette activité qui regroupe six municipalités a lieu à St-Armand cette année car elle se déplace à chaque année.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**91-17 Congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités FQM**

Proposé par France Boulet

Appuyé par Carole Dansereau

et résolu que la mairesse participe au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités FQM qui se tiendra à Québec du 28 au 30 septembre 2017. Les frais d'inscription, d'hébergement et de déplacement sont autorisés.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**92-17 Installation de compostage de la Régie Intermunicipale d'élimination de déchets solides de Brome-Missisquoi RIEDSBM**

Considérant la résolution 142-16 adoptée le 4 juillet 2016;

Considérant la demande d'informations de la **RIEDSBM** sur le nombre de bacs par unité d'habitation et la fréquence des collectes qui seront mis en place à partir de 2018;

Il est proposé par Carole Dansereau

Appuyé par France Boulet

et résolu que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge manifeste son intention de faire une collecte de matières organiques une fois par mois avec des bacs de 240 litres. Normalement un bac devrait être distribué à chaque résidence et pour les immeubles de deux à neuf logements, il serait distribué un bac pour deux logements ;

**\*ADOPTÉ \***

Le bâtiment de l'Hôtel de Ville devra être lavée et traité contre les araignées et les coccinelles. Le muret de pierre sera réparé par l'inspecteur.

La deuxième période de questions est ouverte à 20h50.

La levée de l'assemblée est demandée par France Boulet à 21h03

*Je, Ginette Simard Gendreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

Ginette Simard Gendreault  
Mairesse

Béatrice Travers  
Secrétaire-trésorière

## Le 23 mai 2017

Session extraordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville le vingt-troisième jour de mai 2017 à 19h00 pour discuter du sujet suivant :

➤ ; Immeuble municipal situé au 711 rue Gauvin;

Sous la présidence de la mairesse, Mme Ginette Simard Gendreau sont présents les conseillères et conseillers : Carole Dansereau, France Boulet, Claudia Morlot, Roger Santerre et Robert Gaboriaux, tous membres du dit conseil et formant quorum.

La directrice générale et secrétaire trésorière Béatrice Travers est présente.

Tous les membres du Conseil ont reçu un avis de convocation pour cette assemblée conformément au code municipal.

### **93-17 Phase 2 d'une étude environnementale de site pour l'immeuble situé au 711 rue Gauvin, lot 4 376 473**

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la phase 2 de l'étude environnementale du site municipal lot 3 376 473 suite au rapport déposé concernant les résultats de la phase 1;

Il est proposé par Claudia Morlot

Appuyé par Carole Dansereau

Et résolu que la municipalité donne le mandat à l'entreprise Laboratoires de la Montérégie, le tout tel que décrit dans l'offre de service PTE17-05-10 du 23 mai dernier pour effectuer la phase 2 de l'étude environnementale du site municipal lot 4 376 473;

La dépense est estimée à 3 925 dollars plus les taxes applicables pour les livrables décrits dans l'offre de services.

Il est possible que des analyses supplémentaires soient nécessaires en fonction de ce qui sera découvert lors des sondages.

**\* ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense.*

### **94-17 Demande d'aide financière au programme Fonds municipal Vert- Financement des études et du plan de réhabilitation pour le lot 4 376 473;**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a procédé à une étude environnementale de site phase 1 et phase 2 pour le lot 4 376 473;

**CONSIDÉRANT** le programme fédéral Fonds municipal Vert FCM offre des aides financières pour permettre de donner une seconde vie aux terrains contaminés en les réhabilitant;

**CONSIDÉRANT** que la demande d'aide financière doit être déposée et acceptée avant d'effectuer tous travaux de réhabilitation du sol;

Il est proposé par Roger Santerre

Appuyé par France Boulet,

Et résolu

- De déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme Fonds vert municipal pour les études, ainsi que pour la décontamination et la réhabilitation du lot 4 376 473 situé au 711 rue Gauvin;
- De mandater la directrice générale pour compléter cette demande et pour signer tous les documents relatifs à cette demande;
- Que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge s'engage à respecter toute la réglementation fédérale, provinciale ou municipale en vigueur pour ce type de projet;
- Que la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus.

Le vote est demandé et se traduit par 5 voix pour.

**\*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ\***

### **95-17 Demande d'aide financière au programme ClimaSol-Plus-Volet 2- Financement des études et du plan de réhabilitation pour le lot 4 376 473;**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a procédé à une étude environnementale de site phase 1 et phase 2 pour le lot 4 376 473;

**CONSIDÉRANT** le programme provincial ClimaSol-Plus-Volet 2 offre de l'aide financière pour réhabiliter des terrains contaminés pour permettre des projets qui pour contribueront au développement de la municipalité;

**CONSIDÉRANT** que la demande d'aide financière doit être déposée et acceptée avant d'effectuer tous travaux de réhabilitation du sol;

Il est proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu

- De déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme Fonds vert municipal pour les études, ainsi que pour la décontamination et la réhabilitation du lot 4 376 473 situé au 711 rue Gauvin;
- De mandater la directrice générale pour compléter cette demande et pour signer tous les documents relatifs à cette demande;
- Que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge s'engage à respecter toute la réglementation fédérale, provinciale ou municipale en vigueur pour ce type de projet;
- Que la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus.

Le vote est demandé et se traduit par 5 voix pour.

**\*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ\***

La levée de l'assemblée est demandée par France Boulet à 18h50.

*Je, Ginette Simard Gendreau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

Ginette Simard Gendreau  
Mairesse

Béatrice Travers  
Secrétaire-trésorière